

La Roue libre de Thau

Conseil d'administration 19 novembre 2019
18 h 30 - 20 h - chez Daniel

Présents

- Paul Autran
- Fred Passicot
- Brigitte Pelerein
- Daniel Rigaud
- Jean-Pierre Van Vooren
- Madeleine Verger

Excusé.e.s

- Jeanne-Marie Beaufreton

Prochaine réunion

Mardi 17 décembre à 18 h 30 chez Brigitte (suivie d'un repas partagé)
5 Rue de Lorraine - Frontignan - Tél de Brigitte : 06 65 26 91 01

Ordre du jour

1. Succès de la convergence du 10 novembre
2. Distribution de flyers DSC
3. Prochaines balades
4. Cyclistes brillez !
5. Ateliers vélo
6. Suite recours contentieux
7. Banderole Roue libre de Thau
8. AG 2019

1. Succès de la convergence du 10 novembre

La Convergence du **10 novembre à Montpellier** a réuni 2 700 cyclistes, dont 10 adhérent.e.s de la Roue libre de Thau. Grand succès pour l'anniversaire de l'événement #JeSuisUnDesDeux, une manière de placer le vélo au coeur des prochaines élections municipales de 2020.

2. Distribution des flyers double-sens cyclables

La distribution de flyers sur les double-sens cyclables du **25 octobre** dans le **quartier Victor-Hugo** a réuni 7 adhérents de la Roue libre. L'action est très utile, elle permet d'engager le dialogue avec les automobilistes de manière constructive. Il est important de se placer côté trottoir (et non conducteur) pour être en sécurité.

L'action est à refaire dans le quartier des Quatre-Ponts.

La distribution de flyers aura lieu le vendredi 6 décembre de 16 h 30 à 18 h - rendez-vous Place Delille.

3. Prochaines balades

La balade du **samedi 9 novembre** consacrée à la découverte des rivières (avec Kevin BUTTARO, du SMBT) a réuni 18 participant.e.s.

Prochaines balades

Dimanche 1er décembre : Balaruc-les-Bains (10 h place Briand, 10 h 45 Cure Gourmande)

Dimanche 5 janvier : Bains des Givrés à Frontignan Plage

Dimanche 2 février : Visite de la LPO à Villeveyrac

4. « Cyclistes brillez »

« Cyclistes brillez » est une opération nationale destinée à encourager les cyclistes à s'équiper de lumières pour être vu en hiver.

La Roue libre de Thau organise une courte balade en centre-ville de Sète avec des vélos décorés d'illuminations et d'éclairages. Cette action permettra d'entrer en contact avec les habitants en distribuant les flyers de l'association (le flyer classique et celui sur les DSC)

Rendez-vous avec les vélos illuminés le lundi 23 décembre à 17 h place Aristide Briand

La déambulation reliera les différents emplacements des arceaux vélos afin de poser les panneaux rappelant qu'ils sont destinés aux cyclistes : rue Alsace-Lorraine, aux Halles, devant la médiathèque, rue Escargel (près de la Mairie).

5. Ateliers vélo

Le prochain atelier de Frontignan est le **samedi 14 décembre**.

L'obtention d'un **local pour l'atelier de réparation** et plus largement pour les activités d'une « maison du vélo » constitue le principal objectif de la Roue libre pour 2020. Le local peut se situer à Sète ou à Frontignan, selon les opportunités qui se présenteront.

Il est décidé de déposer un dossier « maison du vélo du bassin de Thau » dans le cadre du budget participatif lancé par le Département de l'Hérault.

L'hypothèse du conservatoire de musique (rue Jean Moulin) est à explorer : les bâtiments vont rester inoccupés entre l'ouverture du nouvel équipement (quai des Moulins) et leur démolition (en attendant la construction d'un groupe scolaire). Les lieux permettraient d'installer l'atelier de réparation et même d'y donner des cours de vélo-école (cour avec faible pente).

6. Suite du recours contentieux au TA

Le Tribunal administratif de Montpellier, à qui notre recours contentieux a été adressé, a enjoint, le 7 novembre dernier, la Ville de Sète de produire un « mémoire en réponse » sous 30 jours (soit le 7 décembre prochain). La Ville, par l'intermédiaire de la responsable voirie, nous a demandé si nous étions disposés à annuler notre recours. Après consultation de la cellule juridique de la FUB et échanges entre nous, la décision est de maintenir le recours tant que l'arrêté instituant la zone 30 ne sera pas conforme à la loi.

7. Banderole Roue libre de Thau

Il est décidé de commander une banderole sur bâche imprimée. Taille des lettres 30 cm avec une épaisseur de 5 cm pour être lisible de loin. Tâche suivie par Jean-Pierre et Daniel.

8. Assemblée générale 2019 de la Roue libre de Thau

L'assemblée générale annuelle de l'association se tiendra le samedi 25 janvier 2020.

Madeleine, Paul et Daniel sont volontaires pour la préparer.

La prochaine réunion du CA se tiendra chez Brigitte le mardi 17 décembre à 18 h 30 (suivie d'un repas partagé).